



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
 GENÈVE

CALENDRIER DES RÉUNIONS
du 23 juillet au 16 octobre 2009*

23-24 juillet
 (Genève)

Forum de haut niveau sur la propriété intellectuelle pour les pays les moins avancés : l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle au service de la prospérité et du développement

L'objet de ce forum de haut niveau est de donner aux ministres, hauts responsables et représentants permanents des pays les moins avancés l'occasion d'échanger avec des experts internationaux et nationaux des vues et des données d'expérience sur l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle au service de la prospérité et du développement des pays les moins avancés, en particulier en ce qui concerne l'élaboration et la stratégie de mise en œuvre des politiques et l'organisation des autres aspects techniques de la propriété intellectuelle.

Invitations : ministres, hauts responsables et représentants permanents des pays les moins avancés.

7-9 septembre
 (Genève)

Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome, 1961) – Comité intergouvernemental, vingtième session ordinaire

Le comité étudiera l'application et le fonctionnement de la Convention de Rome. Le comité se réunit tous les quatre ans et les sessions se tiennent successivement aux sièges respectifs du Bureau international du Travail (BIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'OMPI. Un nouveau comité sera constitué lors de la tenue d'une réunion privée distincte.

Invitations : en qualité de membres, les États membres du Comité intergouvernemental de la Convention de Rome; en qualité d'observateurs, les États parties à la Convention de Rome qui ne sont pas membres du comité, les États membres de l'Organisation des Nations Unies et certaines organisations.

* Ce programme peut faire l'objet de modifications.

14-16 septembre
(Genève)

Comité du programme et budget, quatorzième session

Session ordinaire du Comité du programme et budget.

Invitations : tous les États membres du Comité du programme et budget de l'OMPI sont invités à se faire représenter à la quatorzième session du comité. Tous les autres États membres de l'OMPI sont invités à se faire représenter à cette session en qualité d'observateurs.

17-18 septembre
(Genève)

Colloque mondial des autorités chargées de la propriété intellectuelle

Les participants de ce colloque examineront les questions relatives à la modernisation et à l'administration des offices de propriété industrielle (brevets et marques), donneront leur vision d'avenir concernant l'infrastructure mondiale de propriété intellectuelle, y compris des outils et bases de données communes visant à faciliter la collaboration internationale, étudieront la valeur des statistiques de propriété industrielle pour la gestion des offices de propriété industrielle et partageront des données d'expérience sur divers modèles financiers des offices de propriété industrielle.

Invitations : le colloque sera ouvert au public.

22 septembre –
1^{er} octobre
(Genève)

Assemblées des États membres de l'OMPI, quarante-septième série de réunions

Toutes les assemblées et autres organes des États membres de l'OMPI se réuniront en session ordinaire.

Invitations : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'assemblée ou l'organe considéré), les États membres de l'OMPI; en qualité d'observateurs, d'autres États; en qualité d'observatrices permanentes et d'organisations ayant le statut d'observateur ad hoc, certaines organisations.

12 octobre
(Genève)

Dix ans de principes UDRP, et ensuite?

Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI accueillera à Genève (Suisse) une conférence marquant le dixième anniversaire des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP).

Invitations : les experts de l'OMPI dans les noms de domaine seront nombreux à participer. La conférence devrait aussi présenter un intérêt pour les conseils en propriété intellectuelle, les parties prenantes des principes UDRP et du système des noms de domaine, ainsi que pour les autorités et les personnes concernées par la mise en œuvre de mécanismes de règlement des litiges.

13-14 octobre
(Genève)

Atelier de niveau avancé de l'OMPI sur le règlement des litiges relatifs aux noms de domaine : informations sur les pratiques et les précédents

L'évolution constante du système d'enregistrement des noms de domaine est une source de préoccupation croissante pour les propriétaires de marques dans le monde entier, entraînant un grand nombre de litiges présentés au Centre au titre des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) et une demande croissante en matière de formation dans ce domaine. L'atelier accordera une attention particulière aux nombreuses évolutions par rapport aux précédents dans les décisions appliquant les principes UDRP. Pour de plus amples informations : <http://www.wipo.int/amc/fr/events/>

Invitations : le public visé par cet atelier comprend des spécialistes ayant déjà une certaine expérience des principes UDRP, tirée de litiges ou de précédents ateliers, ainsi que des personnes qui pourraient être impliquées dans des procédures appliquant les principes UDRP. Les unités d'enregistrement et les administrateurs de ccTLD peuvent aussi saisir cette occasion d'accroître leurs connaissances concernant la procédure UDRP et les questions d'actualité relatives au système des noms de domaine.

15-16 octobre
(Genève)

Atelier de l'OMPI sur l'arbitrage

Cet atelier offrira une formation de base intensive, à caractère pratique, aux représentants de parties dans un arbitrage et aux arbitres. Cette formation, conduite par des arbitres internationaux expérimentés, sera axée sur les grands principes du droit et de la pratique dans le domaine de l'arbitrage commercial international, notamment sur l'application concrète des règlements d'arbitrage et d'arbitrage accéléré de l'OMPI (ainsi que de la procédure d'expertise de l'OMPI) dans les litiges de propriété intellectuelle et dans les litiges mettant en jeu des techniques. Il sera aussi question, à des fins de comparaison, des règlements d'arbitrage d'autres institutions. Pour de plus amples informations : <http://www.wipo.int/amc/fr/events/>

Invitations : l'atelier est destiné aux juristes, aux agents de brevets et de marques et à toute personne souhaitant se familiariser avec le processus d'arbitrage international et recevoir une formation d'arbitre ou de représentant de parties.

[Fin du document]